



HORAIRES

Du Lundi au Samedi 9 H à 12h et
15 H à 18 H

LE DIMANCHE DE 10H à 11H et 17 H à 18 H
Uniquement sur rendez vous
Fermé les jours fériés

FACTURE : AUCUN DUPLICATA NE SERA FOURNI.

PENSION CANINE ET FELINE LADY-NOIRE-

1 Ecluse de la Marie 18500 FOËCY

Tél. 06.65.80.81.81

SARL LADY NOIRE – SIRET 448 886 853 000 28

N°I INTRA FR 65 448 886 853 00028

Les réservations ne seront prises en compte qu'après réception du contrat de pension rempli et d'un chèque d'acompte correspondant au quart du séjour (multiple de 17) .

PROPRIETAIRE

ADRESSE.....

..... TEL.....

Nom et Tél. d'une personne pouvant être contactée.....

-CONTRAT DE PENSION CHIENS-

Nom du chien Race Sexe : M / F

Date de naissance : Date vaccins

Identification :

Observations du chien pour définir la prestation (aboyeur, fugueur, chaleur ...) :

Période de pension 1 :

Du.....Heure.....auHeure.....

Tarif journalier – 17€ x.....Jours Demi-journée.....X 9€ Soins :X €

Total€ Réglé par : Chèque Espèces

Période de pension 2 :

Du.....Heure.....auHeure.....

Tarif journalier – 17€ x.....Jours Demi-journée.....X 9€ Soins :X €

Total€ Réglé par : Chèque Espèces

Période de pension 3 :

Du.....Heure.....auHeure.....

Tarif journalier – 17€ x.....Jours Demi-journée.....X 9€ Soins :X €

Total€ Réglé par : Chèque Espèces

Période de pension 4 :

Du.....Heure.....auHeure.....

Tarif journalier – 17€ x.....Jours Demi-journée.....X 9€ Soins :X €

Total€ Réglé par : Chèque Espèces

Période de pension 5 :

Du.....Heure.....auHeure.....

Tarif journalier – 17€ x.....Jours Demi-journée.....X 9€ Soins :X €

Total€ Réglé par : Chèque Espèces

FONCTIONNEMENT DE LA PENSION

**HORAIRES DE 9H à 12H ET DE 15 H à 18H,
LE DIMANCHE DE 10H à 11H et 17 H à 18 H sur rendez-vous uniquement.
Fermé les jours fériés**

Le propriétaire de l'animal mis en pension au centre canin Lady-Noire déclare accepter les conditions ci-dessous :

1- Le PAIEMENT de la pension s'effectue le jour de l'entrée dans les lieux.

Si le propriétaire veut reprendre l'animal avant la date fixée lors de la réservation, il ne peut prétendre en aucun cas au remboursement des jours perdus.

De même toute annulation de réservation (sauf décès) ne peut donner droit au remboursement de l'acompte versé lors de la réservation.

2- Lors du dépôt de l'animal, il faudra fournir son carnet de vaccination a jour ainsi (CHLPPI + TOUX DE CHENIL) à jour ainsi que sa carte d'identification. L'animal doit être vacciné depuis plus de 8 jours et moins d'un an.

Le chien doit être propre et brossé ou un brossage vous sera facturé.

Les chiens devront être vermifugés et traités contre les parasites (tique, puces...) Si nous constatons des parasites.....,les produits vous seront facturés.

3- Nous acceptons le panier de votre chien, sous condition qu'il soit propre et en bon état. Nous déclinons toute responsabilité si celui-ci est détérioré pendant le séjour. Celui-ci ne sera pas non plus nettoyé avant le départ.

4- Nos clients s'engagent à nous communiquer les risques que peuvent présenter leurs chiens dans tous les domaines, notamment caractériel, UN CHIEN AGRESSIF AVEC LES HUMAINS SERA REFUSE

5- Des suppléments peuvent être facturés au propriétaire de l'animal (soins, médicaments, chienne en chaleur, produit antiparasitaire ...). La prestation du séjour de votre animal ne comprend pas un toilettage.

6- Reprise : Le propriétaire s'engage à reprendre l'animal à la date de départ indiquée sur la facture. Dans l'hypothèse où il ne pourrait être repris à la date prévue, le propriétaire avertira la pension LADY NOIRE dans les meilleurs délais et si possible avant la date de départ.

Avant chaque départ, le propriétaire s'engage à vérifier soigneusement l'état de son chien.

Toute contestation ne pourra être faite après l'heure de départ de celui-ci.

Fait A FOËCY, le Mention « Lu et Approuvé »

SIGNATURE DU PROPRIETAIRE :